

Resultat jaf à l'opposé de l'enquete sociale!besoin d'aide!

Par maman_triste, le 12/07/2008 à 14:12

Bonjour,

je viens faire appel à vous étant désespérée...

Pour résumer ma vie maritale 8 ans dont 6 ans de coups et d'infidélités de mon ex mari...Je le quitte où un jour j'ai craint pour ma vie...1 er passage devant le jaf garde laissée au pere le temps de l'enquete sociale...enquete sociale rendue en ma faveur montrant la manipulation de l'enfant par le pere (mon enfant avait alors 8 ans à l'époque!).Mon ex mari a demandé une contre enquete et cette contre enquete rendu un an plus tard confirme la premiere...Malgré celà la juge laisse la garde au père...En appel la garde m'est confiée...en 3 semaines mon ex mari contacte le jaf pour un référé, le procureur de la république et le juge des enfants...qui confirment tous la garde pour moi...

4 mois apres le début de ma garde mon ex mari refait une demande au juge des enfants...Me voici convoquée avec mon enfant...Le juge des enfants confirme que mon enfant est bien avec moi et qu'il est manipulé par son père qui lui ferait faire n'importe quoi...(il a rencontré mon enfant seul, son pere et moi)

2 mois apres convocation devant le jaf en urgence...Mon ex mari parle de danger chez moi...il me repproche d'affamer notre enfant et ensuite de le faire grossir (à 12 ans 3 cm et 500g de plus en 6 mois!NORMAL QUOI!)

Je propose à la magistrate de faire une nouvelle enquète sociale pour montrer toute la lumière du dossier (mon ex mari coule une parfaite petite histoire d'amour avec...ma mère!)...enquete sociale accordée et réalisée en 8 mois...qui retrace la vie de mon enfant depuis 7 ans environ avec ses anciens instituteurs...mon mere temoigne contre moi bien sur...mais l'enquetrice loin d'être dupe rend une enquete détaillée en ma faveur estimant même que les week end de garde chez le pere sont dommageable pour l'enfant...Donc elle veut retirer ses droits pour les week end!Me voilà heureuse et rassurée pour affronté le jaf fin mai...et là le dossier de mon ex mari contre moi n'est pas épais à part des participations sur

des forums...il reclame que notre enfant soit entendu par le jaf qui accepte...(je m'inquietais pas le juge des enfants ayant clairement dit que n'importe quel professionnel ne pouvait passer à côté de la manipulation paternelle!)...Verdict...on me retire la garde et je n'ai qu'un droit de visite classique 1 week end sur 2 la moitié des vacances scolaires...Bref l'interet de l'enfant n'est pas respecté et là je suis dans l'urgence dans 1 mois cette décision est executable dans un mois!

La vie de mon enfant chez son pere est celle là...portable, Console à gogo ordi et internet dans la chambre sans surveillance sorties "entre potes" avec son pere le soir dans les bars! et vie avec ma mere...

Moi je n'avais qu'une vie de famille recomposée à lui offrir avec des loisirs familiaux et bien s^ur des regles de base simple (comme se brosser les dents par exemple!)

Que puis je faire contre celà...Ai je une chance...

Je cherche votre aide étant ce soir completement désemparée et désespérée!

Une maman...